La Marine nationale est un des trois corps que comporte l’armée française, elle a été créée en 1624 sous le nom de Marine royale, dans un but d’affirmation de puissance et de souveraineté. Sa devise est « Honneur, Valeur, Patrie, Discipline », devise inscrite dans tous les bâtiments de la Marine Nationale. Lors de la révolution organisée par Richelieu dès 1624, le nom de Marine Nationale étant introduit après la Révolution. Plus tard dans l’histoire sous le second Empires elle sera rebaptisée Marine impériale. Le symbole de la Marine Nationale est depuis ses début une ancre d’or, munie d’un trabe ou d’un jas droit. Ce même symbole se retrouve sur les écussons, représentant les différents grades dans la Marine, et diffères selon le grade. Le symbole de la Marine a été changé en 1990, après de multiples modifications au fil des années, par un logo représentant l’étrave blanche d’un navire de guerre avec deux gerbes rouge et bleue, et en dessous « Marine Nationale »